LA SCM EST UNE RÉALITÉ HALTE AUX PRÉJUGÉS



La SCM est un handicap physiologique Pas un trouble psychologique

Il ne s'agit pas d'un débat, il s'agit d'une question de droits de la personne

LA SCIENCE BIASÉE NUIT AUX PERSONNES

LES FAUSSES DÉCLARATIONS ONT DES CONSÉQUENCES RÉELS DANS LE MONDE

Malgré les preuves globales accablantes que la sensibilité chimique multiple (SCM) est une affection physiologique, certains continuent à la considérer à tort comme un problème psychologique enraciné dans l'anxiété.

Ce genre de science biaisée et dépassée :

- Discrédite les expériences vécues par les personnes atteintes de SCM.
- Retard dans le diagnostic, le traitement et le soutien.
- Alimente la stigmatisation, l'incrédulité et le rejet.
- Refuse l'accès aux accommodements.
- Contribue à la discrimination fondée sur le handicap dans les politiques publiques et les soins de santé.

LA SCM N'EST PAS CAUSÉE PAR LA PEUR, LE STRESS OU L'ANXIÉTÉ. IL S'AGIT D'UNE RÉACTION PHYSIOLOGIQUE CHRONIQUE À UNE EXPOSITION AUX PRODUITS CHIMIQUE

La SCM est documentée médicalement depuis des décennies et est reconnue notamment par :

- La Commission canadienne des droits de la personne.
- Professionnels médicaux des cliniques de santé environnementale au Canada.
- Des chercheurs du monde entier qui ont identifié les réponses inflammatoires, neurologiques, immunologiques et métaboliques à l'exposition aux produits chimiques.
- Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées.

CE QUE DIT L'ONU

UNE SCIENCE BIAISÉE VIOLE LES DROITS DE LA PERSONNE

Les préjugés de la science ont longtemps porté atteinte aux droits des personnes atteintes de SCM, les recherches erronées et les diagnostics erronés aggravant la stigmatisation et la négligence.

En 2025, le Comité des Nations unies sur les droits des personnes handicapées s'est inquiété de l'incapacité du Canada à :

- Eduquer les professionnels de la santé à la SCM
- Mettre fin à l'encadrement psychologique néfaste pour la SCM
- Fournir les accommodements nécessaires

Les Nations unies soulignent que la recherche ne doit jamais invalider les expériences vécues par les personnes handicapées.

La responsabilité du Canada est claire et exige une action.

IL EST TEMPS D'ALLER DE L'AVANT AVEC LA SCIENCE, LA DIGNITÉ ET LA JUSTICE

- La SCM est un handicap.
- Cessez de publier des informations discriminatoires et partiales.
- Mettre à jour les politiques et la formation médicale pour tenir compte des réalités physiologiques.
- Maintenir les obligations du Canada au titre de la Convention des Nations unies sur les droits des personnes handicapées.
- Fournir des accommodements respectueux et fondés sur des preuves.

La SCM n'est pas «dans la tête». C'est dans le corps, et il est temps que le système se mette au diapason.

Visitez le site https://aseq-ehaq.ca pour accéder à la science, au soutien, aux politiques respectueuses, et pour défendre les droits des personnes atteintes de SCM.





Financé en partie par le Programme de partenariats pour le développement social - Volet personnes handicapées